# Projet de renouvellement du parc éolien de Saint-Riquier

## Assemblée de lancement – Compte rendu

Mairie de Gueschart – Mardi 09 décembre 2025

## Sommaire


1. **Préambule** ..... 3
2. **Les participants** ..... 5
3. **Synthèse des éléments présentés et des échanges** ..... 6
4. **Les prochaines étapes** ..... 13
6. **Annexes** ..... 15

# 1. Préambule

**Le contexte**

Depuis 2011, le parc éolien de Saint-Riquier est en exploitation sur les communes de Brailly-Cornehotte, Gueschart et Noyelles-en-Chaussée. En 2024, la société ERG, exploitant des parcs éoliens de Saint-Riquier 1, 3 et 4, a engagé une réflexion visant au renouvellement de ce parc, avec pour objectif de moderniser l'installation existante et d'en améliorer la performance globale.

À partir de 2024, des premiers échanges ont été menés avec les élus municipaux afin de présenter les grands principes d'un éventuel renouvellement et d'identifier les attentes locales. Pour préciser le contexte territorial et mieux comprendre les sensibilités exprimées par les acteurs locaux, une étude des perceptions a été conduite au printemps 2025 par Demopolis Concertation.

Soucieuse d'accompagner l'information et le dialogue autour du projet, ERG a souhaité structurer une démarche de concertation dédiée. Pour ce faire, l'entreprise a confié à Demopolis Concertation la mise en œuvre et le pilotage de cette démarche. Celle-ci a débutée en cette fin d'année 2025 et se prolongera en 2026, avec l'ambition d'associer l'ensemble des acteurs concernés (élus, habitants, parties prenantes) à la compréhension du projet et à l'expression d'un projet adapté pour toutes et tous.

Dans ce cadre, une assemblée de lancement ouverte à tous s'est tenue le **mardi 9 décembre à la salle des fêtes de Gueschart**. Cette rencontre marque le point de départ de la démarche de concertation, dont vous trouverez ici le compte rendu.

## Les objectifs de la réunion

L'assemblée de lancement, organisée à Gueschart de 18h à 20h, poursuivait trois objectifs complémentaires :

1. Présenter à l'ensemble des participants le projet de renouvellement du parc éolien, en exposant ses principes généraux, ses motivations et les grandes étapes à venir.
2. Exposer la démarche de concertation et d'information mise en place pour accompagner ce projet, en précisant son rôle, son calendrier et les modalités de participation qui seront proposées au cours des prochains mois.
3. Engager un premier temps de travail collectif autour du choix du nom du projet, afin d'associer dès le lancement les habitants et les acteurs locaux à sa définition.

## 2. Les participants

L'assemblée de lancement a réuni 15 participants, habitants et élus des trois communes où se situe le parc actuel. Elle était accessible en continu afin de permettre à chacun de prendre part aux échanges selon ses disponibilités.

Les équipes animant les échanges étaient :

**ERG :**

- Madame Marion ABECASSIS, Chargée de concertation
- Monsieur Mathieu LHOTE, Chef de projet éolien
- Monsieur Sébastien PROSPERT, Responsable développement éolien

**Demopolis Concertation :**

- Monsieur Hugo BERROCHE, Consultant concertation et communication publique
- Madame Romane VALIGNAT, Consultante concertation et communication publique

## 3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

*[Vous retrouverez les informations partagées lors du forum en annexe du présent compte-rendu.]*

### Autour de l'éolien

***Question d'un participant :*** *« Les prochaines éoliennes seront-elles plus ou moins bruyantes que celles actuelles ? »*
**Réponse d'ERG :** Les machines de nouvelle génération sont conçues pour être plus discrètes. Elles sont généralement équipées de serrations, sorte de peignes qui sont installés le long des pales pour amortir le flux d'air qui se crée entre la pale et le mât de l'éolienne. Les modes de bridages sont également plus nombreux sur les nouvelles éoliennes, ce qui permet d'adapter plus finement leur vitesse de rotation.
Avant l'autorisation, une étude acoustique modélise les niveaux sonores et nous intégrons, si besoin, des réglages de bridage, notamment de nuit. Après mise en service, des mesures sur site vérifient le respect des seuils réglementaires et permettent d'ajuster le pilotage. À conditions de vent comparables, le bruit perçu devrait donc diminuer par rapport au parc actuel.

***Question d'un participant :*** *« Je ne vois pas comment tout peut être recyclé… »*
**Réponse d'ERG :** Nous privilégions d'abord le réemploi quand l'état des composants le permet. Le reste est démantelé et orienté vers les filières adaptées : aciers, cuivres et aluminium sont déjà recyclés à l'échelle industrielle via des filières dédiées. Le béton également, est concassé et réutilisé dans le secteur du BTP. Les pales en composites sont en passe de devenir recyclables pour les modèles récents (Pale d'éolienne 100% recyclable - IRT Jules Verne). Celles des éoliennes existantes sont valorisées via des procédés dédiés d'incinération.

***Question d'un participant :*** *« Les éoliennes seront plus puissantes ? »*
**Réponse d'ERG :** Le renouvellement vise effectivement à implanter des éoliennes plus performantes, avec une puissance unitaire envisagée entre 4,5 et 6 MW. Cette augmentation s'explique surtout par des rotors plus grands et des génératrices plus efficaces, ce qui permet de capter davantage de vent, produisant ainsi plus d'énergie.

***Question d'un participant :*** *« Est-ce que ce seront les mêmes modèles que celles de Caumont ? »*
**Réponse d'ERG : Les éoliennes du parc de Caumont-Chériennes sont des VESTAS V126** correspondant à une hauteur bout de pale de 150 mètres, avec un diamètre du rotor de 126 mètres. Actuellement, la hauteur envisagée des éoliennes qui seront renouvelées sur le parc éolien de Saint-Riquier est de 200 mètres bout de pales, mais le modèle définitif sera choisi environ un an avant la construction du renouvellement. Les éoliennes des parcs Saint-Riquier 1,3&4 sont des ENERCON E-70 de 133 mètres bout de pales.

***Remarque d'un participant :*** *« Ici, elles sont bien. Elles ne gênent pas. »*

## Autour du projet

***Question d'un participant :*** *« À quoi correspondent les différentes couleurs d'éoliennes sur la carte ? »*
**Réponse d'ERG :** Lorsque le parc a été mis en service en 2011 et 2013, il se composait de 4 parties. Lors du rachat par ERG de Saint Riquier 1, 3 et 4, ce découpage a été conservé. Les couleurs correspondent donc aux 4 parties du parc. A noter que Saint-Riquier 2, représenté en rouge, appartient à l'entreprise Volkswind et n'est pas concerné par le renouvellement d'ERG.

***Question d'un participant :*** *« Les 200 mètres de hauteur, il faut que l'armée valide ? »*
**Réponse d'ERG :** Oui, comme pour tout projet éolien, les services de l'État compétents en aéronautique civile et militaire sont consultés. Ils examinent la hauteur, le balisage aérien et les interactions avec les radars et couloirs

de vol. Leurs avis peuvent conduire à adapter le projet et, en cas d'avis défavorable, l'autorisation peut être refusée par le préfet. Le balisage diurne/nocturne est prescrit selon l'arrêté en vigueur. Nous sommes actuellement en attente d'une réponse de l'armée et de l'aviation civile.

***Question d'un participant :*** *« Actuellement, le radar météo, c'est une contrainte pour vous ? »*
**Réponse d'ERG :** Oui, des discussions sont en cours avec un bureau d'étude agréé par Météo France pour savoir si la création d'un radar dit « de compensation » sera nécessaire pour le projet. Plusieurs autres développeurs sont concernés car cette contrainte doit être prise en compte sur plusieurs dizaines de kilomètres autour du radar existant.

***Question d'un participant :*** *« Est-ce qu'il y aura davantage d'éoliennes ? »*
**Réponse d'ERG :** L'objectif du renouvellement est d'augmenter la production tout en limitant le nombre d'éoliennes. Les éoliennes de nouvelle génération produisent davantage, il sera donc possible de réduire le nombre d'éoliennes tout en améliorant la production. La configuration finale sera partagée une fois les études et les consultations auprès des administrations concernées finalisées.

***Question d'un participant :*** *« Celles actuelles vont encore durer combien de temps ? »*
**Réponse d'ERG :** La durée d'exploitation courante d'un parc est de 20 à 25 ans, sous réserve des contrôles techniques et des autorisations. Mis en service en 2011, le parc a aujourd'hui plus de 14 ans ; il peut donc continuer à fonctionner plusieurs années si les inspections (fatigue des pales, boîtes de vitesses, fondations) sont satisfaisantes. Deux voies existent ensuite : la prolongation de vie avec maintenance renforcée, ou le renouvellement. Le renouvellement est envisagé dès aujourd'hui car les modifications envisagées, en termes de hauteur notamment, nécessitent l'obtention d'une nouvelle autorisation environnementale, comme pour tout nouveau projet. Compte-tenu des délais actuels d'études et d'instruction des dossiers, la mise en service du parc renouvelé n'interviendrait pas avant 2030.

***Remarque d'un participant :*** *« La situation est compliquée entre Volkswind et ERG. »*

***Remarque d'un participant :*** *« Les agriculteurs pourraient être perdants face aux désaccords entre ERG et Volkswind. »*

***Remarque d'un participant :*** *« ERG et Volkswind n'ont pas respecté le découpage du parc. »*
**Réponse d'ERG :** Nous comprenons cette perception. Chaque opérateur gère sa part du parc avec ses propres engagements contractuels actuels. Notre priorité est de préserver un dialogue clair avec les communes, les riverains et les propriétaires, et de coordonner techniquement les études pour garantir la cohérence d'ensemble et la sécurité du réseau.

***Question d'un participant :*** *« Pourquoi ERG ne rachète-t-il pas la partie de Volkswind ? »*
**Réponse d'ERG :** C'est une option parmi d'autres, mais elle dépend de discussions entre sociétés, de l'accord des propriétaires concernés et, le cas échéant, des autorités compétentes. À ce stade, aucune décision n'est prise. Notre priorité demeure la qualité technique et l'acceptabilité locale du projet dont nous avons la charge.

***Question d'un participant :*** *« Ça ne serait pas plus simple de repartir avec les mêmes agriculteurs pour le renouvellement ? »*
**Réponse d'ERG :** La continuité avec les partenaires actuels est privilégiée quand elle est possible, mais elle n'est pas automatique et doit être complétée par de nouveaux accords avec des agriculteurs qui n'étaient jusqu'ici pas concernés par le parc. En effet, la hauteur des éoliennes nous oblige par exemple à les espacer davantage. Les études techniques et environnementales viennent ensuite déterminer l'implantation définitive. Nous rencontrons actuellement l'ensemble des propriétaires et exploitants concernés pour clarifier les modalités, calendrier et engagements.

***Question d'un participant :*** *« Vous allez doubler la ligne d'éoliennes ? »*
**Réponse d'ERG :** Aucune configuration n'est arrêtée. Plusieurs variantes sont testées (moins d'éoliennes mais plus performantes, plus espacées, ou réorganisation des alignements) afin d'optimiser production, acoustique,

paysages et biodiversité. Le choix final sera fondé sur les résultats d'étude et la concertation.

***Question d'un participant :*** *« On peut faire quoi avec les mesures d'accompagnement ? »*
**Réponse d'ERG :** Elles soutiennent des projets locaux définis avec les communes et habitants. Des thématiques comme l'isolation énergétique des bâtiments publics, les aménagements paysagers, les actions pour la biodiversité sont des exemples sur lesquels il est possible de travailler collectivement. Nous proposerons un cadre de travail dédié pour co-construire ces priorités. ERG s'engage à verser 14 000 euros par MW installé de mesures d'accompagnement. Ce montant sera disponible à la mise en service du parc éolien et devra être ciblé sur des projets concrets, en soutien à la transition écologique.

***Remarque d'un participant :*** *« Il va y avoir des éoliennes dans tous les villages avec les projets alentours ! »*
**Réponse d'ERG :** Nous entendons la crainte d'une "généralisation" des éoliennes. Ici, le parc date de 2011 et le projet vise un renouvellement avec moins de machines, plus performantes, pour augmenter la production sans densifier le territoire. Au-delà de notre périmètre, chaque projet voisin doit respecter ses propres distances, servitudes et contraintes, et les effets cumulés (paysage, acoustique, biodiversité) sont analysés par des bureaux d'études et les services de l'État. Par ailleurs, il n'est pas possible d'implanter des éoliennes dans certains villages, en raison de contraintes aéronautiques ou liées à Météo France par exemple.

***Remarque d'un participant :*** *« Il faudrait que les habitants viennent un peu plus aux évènements. »*

## Autour de l'implantation

***Question d'un participant :*** *« Tout le béton est retiré du sol ? Où allez-vous chercher la terre pour le remplacer ? »*
**Réponse d'ERG :** Depuis 2020, le démantèlement impose l'excavation complète des fondations, sauf exception justifiée par une étude

environnementale. Le béton et l'acier sont évacués vers des filières de recyclage. Les tranchées et fosses sont remblayées en priorité avec les matériaux présents sur site afin de préserver la qualité agronomique du sol. Les câbles enterrés sont retirés selon les prescriptions réglementaires, puis les terrains remis à l'usage initial. Cela signifie que la terre doit être de qualité comparable à celle de la parcelle afin que l'exploitation agricole puisse reprendre. Durant toute cette phase, ERG reste à l'écoute de l'exploitant agricole afin d'aboutir à une remise en état satisfaisante, qui fera l'objet d'un procès-verbal contradictoire ou d'un constat de commissaire de justice (ex-huissier).

***Question d'un participant :*** *« Les éoliennes seront au même endroit que les éoliennes actuelles ? »*

**Réponse d'ERG :** L'objectif du renouvellement est d'optimiser l'implantation avec un nombre de turbines diminuées et des distances mieux adaptées aux habitats, aux enjeux paysagers, aux radars et à l'environnement. Nous privilégions, quand c'est pertinent, les emprises existantes pour limiter les nouvelles occupations de sol, mais certaines positions pourront être déplacées pour améliorer l'acoustique, la production et la biodiversité. Dans tous les cas, de nouvelles fondations devront être construites pour accueillir des éoliennes plus hautes, et les anciennes seront enlevées intégralement.

***Question d'un participant :*** *« Quelle surface actuelle et future couvrent les éoliennes au sol ? »*

**Réponse d'ERG :** En exploitation, l'emprise permanente d'une éolienne dépend surtout de la longueur des pales. En effet, la plateforme doit être capable d'accueillir une ou plusieurs pales en cas de maintenance de ces composants. Pour le renouvellement, nous visons une occupation au sol égale ou réduite, à périmètre comparable, grâce à un nombre moindre d'éoliennes.

***Question d'un participant :*** *« Quelles études seront faites par rapport à l'élevage ? »*

**Réponse d'ERG :** A ce jour, aucune étude d'impact spécifique du projet de renouvellement éolien de Saint-Riquier 1, 3 et 4 sur les activités d'élevage alentours n'est prévue. En effet, différentes études scientifiques ont eu lieu plus généralement sur ce sujet ces dernières années et aucune n'a pu

mettre en évidence de lien clair entre l'activité d'un parc éolien et les difficultés rencontrées par certains éleveurs dans la gestion de leurs exploitations. Toutefois, ERG souhaite maintenir un dialogue constant avec les riverains de ces parcs et se tiendra à disposition des services de l'État dans le cas où des études spécifiques seraient à prévoir. Ces études seraient alors réalisées conformément aux demandes formulées par l'administration.

## Autour du nom du projet

Un panneau métaplan était mis à disposition des participants afin de recueillir des propositions de noms pour le projet. Les contributions suivantes ont été exprimées :

***Remarque d'un participant :*** *« Moi je trouve que Saint-Riquier c'est très bien »*

***Réponse d'un participant :*** *« Historiquement oui, mais Saint-Riquier ce n'est pas à côté. »*

***Remarque d'un participant :*** *« La parcelle du Hurlevent, c'est adapté ! »*

***Remarque d'un participant :*** *« Le Ponthieu, le nom du canton »*

***Remarque d'un participant :*** *« A Brailly, on a donné des noms à chaque éolienne : Désirée, l'Arlésienne et Victoire. »*

## 4. Les prochaines étapes

La démarche de concertation se poursuivra dans les prochains mois afin d'accompagner le projet de renouvellement du parc éolien. De nouveaux temps d'échange seront organisés en 2026, notamment à travers des rencontres publiques et des actions de terrain destinées à informer les habitants et à recueillir leurs attentes.

ERG et Demopolis Concertation remercient l'ensemble des participants pour leur présence lors de cette assemblée de lancement et pour la qualité des contributions partagées. Ces éléments viendront nourrir la suite du travail mené sur le territoire.

## 5. Contacts


**ERG**

**M. Mathieu LHOTE**
Chef de projet éolien
mlhote@erg.eu
06 38 40 47 92

**Mme Marion ABECASSIS**
Chargée de concertation
mabecassis@erg.eu
06 02 00 56 62

**Demopolis Concertation**

**Mme Romane VALIGNAT**
Consultante concertation
romane.valignat@demopolis-concertation.fr
07 85 63 85 66

**M. Hugo BERROCHE**
Consultant concertation
hugo.berroche@demopolis-concertation.fr
06 40 89 17 63


**Pour vous informer ou nous partager vos questions, rendez-vous sur le site internet du projet : https://www.parceolien-striquier.fr**

# 6. Annexes

Affiches présentes au forum .....15
Métaplans réalisé en séance .....21

ERG

Projet de renouvellement

## Parc éolien de Saint Riquier

### Retours sur l'étude des perceptions

**En amont au lancement du projet et de sa démarche de concertation, les équipes de Demopolis Concertation sont venues à la rencontre du territoire de février à avril 2025. Via des entretiens individuels et du porte-à-porte, auprès d'élus, agriculteurs et riverains, ces échanges visaient à comprendre vos perceptions des énergies renouvelables, du projet et vos attentes pour la suite.**

**Malgré quelques oppositions initiales, l'histoire du parc s'est bien passée et l'éolien n'est globalement plus un sujet ici.**

« Il y avait de grandes promesses, au début, autour de l'éolien. C'est sûr que nous avons été nombreux à dire oui. »

« J'étais là quand le projet s'est développé. C'était un peu le bazar, il y avait beaucoup d'opposition, des courriers, des réunions houleuses... Mais ensuite, ça s'est calmé. »

« Le chantier s'était très bien passé, il n'y avait eu aucun souci. Ils avaient fait travailler des entreprises locales, cela avait bien contribué. Et l'inauguration avec le match de foot, c'était vraiment super ! »

« Finalement elles ne nous dérangent pas, nous y sommes tellement habitués que nous n'y prêtons plus attention. »

**Le projet de renouvellement soulève de nombreuses questions.**

« Non, je ne suis pas au courant du projet. Ca consistera en quoi exactement ? Où seront les nouvelles éoliennes ? Et qu'est-ce qu'ils vont faire des anciennes, d'ailleurs ? »

« Si on refait le parc, il faudrait les mettre au même endroit pour éviter de rajouter du béton, ça n'est pas très écolo... »

« Aujourd'hui, on a surtout peur que l'argent qu'on touche, en tant que commune ou agriculteur, disparaisse avec le nouveau parc. »

**Les impacts et retombées ne font pas l'unanimité sur notre territoire.**

« Le visuel n'est pas gênant, on ne les entend pas car souvent les vents dominants sont à l'opposé. »

« Le budget communal est très limité, tous ces apports financiers sont bienvenus et le principe de mutualisation foncière est très bien, normal presque ! »

« Depuis l'arrivée du parc, il n'y a pas vraiment eu de changement dans le village. »

« Le bruit est très désagréable, je ne vais pas vous le cacher. Et ce n'est pas vraiment la vue qu'on souhaitait, surtout dans notre très belle Baie de Somme ! »

**Pour la suite, il y a des attentes... et quelques doutes.**

« Avec le nouveau parc, on pourrait mener plein de nouveaux projets locaux. Et si les habitants payent moins cher l'électricité, ça pourrait être sympa. »

« Il faudrait une information publique et transparente, mais aussi simple et factuelle. Et des réunions aussi ! On participera, c'est important. »

« Pour travailler sur le projet, il faudrait mobiliser quelques personnes du Conseil, organiser un collectif avec les agriculteurs aussi, sinon ça sera chacun pour soi. »

« Ici les élections municipales risquent d'être un gros bazar, mais il vaut mieux avancer maintenant sur le projet, on ne sait pas ce qu'il va se passer ensuite... »

**Pour en savoir +**
Rendez-vous sur le site internet
**www.erg.fr**

demopolis

ERG

Projet de renouvellement

# Parc éolien de Saint Riquier

## Les retombées locales attendues du parc

### La fiscalité pour les communes

Les parcs éoliens, une fois en exploitation, sont soumis à différentes taxes. Le tableau ci-dessous présente une estimation des retombées pour les communes en cas de renouvellement avec des éoliennes de 4,5 MW.

| | Brailly-Cornehotte | Gueschart | Noyelles-en-Chaussée |
|---|---|---|---|
| 3x6 MW par commune | 3 6972 € | 3 6815 € | 3 8157 € |
| 3 x4,5 MW par commune | 2 9170 € | 2 9012 € | 3 0355 € |

*Ces montants sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer selon les taux de fiscalité en vigueur à la mise en service du parc.*

### Les mesures d'accompagnement

ERG prévoit également un budget par MW installé pour soutenir des initiatives sur vos territoires en lien avec la transition écologique. Nous prévoyons un budget de 14.000€/MW sur le renouvellement de Saint-Riquier.

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Préservation de la biodiversité
- Économies d'énergie
- Sensibilisation à l'environnement

D'autres indemnisations peuvent également être perçues par les territoires d'accueil de parcs éoliens, c'est le cas pour l'utilisation des chemins ruraux ou communaux. Cette utilisation est prévue via des promesses de constitution de servitudes entre ERG et les communes.

**Pour en savoir +**
Rendez-vous sur le site internet
www.erg.fr

demopolis

ERG

Projet de renouvellement

# Parc éolien de Saint Riquier

## Réponse à vos premières questions

### « Si les éoliennes changent de place, faudra-t-il tout recommencer niveau construction, ou pourra-t-on réutiliser les fondations ? »

Dans le cadre du renouvellement du parc éolien de Saint Riquier, l'implantation du projet sera différente et le gabarit des éoliennes plus important. Il faudra donc prévoir de nouvelles fondations aux nouveaux emplacements choisis.

**Dimensions standards**

**Profondeur**
3 m

**Diamètre supérieur**
5,5 m

**Diamètre inférieur**
23 m

Fondation de l'éolienne avant remblaiement

### « Que vont devenir les éoliennes actuelles ? Et le béton dans le sol ? »

Les éoliennes actuelles sont démontées et recyclées. Les fondations sont excavées, les chemins et les plateformes qui ne servent pas pour le nouveau parc sont remis en l'état par des terres de mêmes caractéristiques que sur le reste du terrain. L'état des principaux composants des éoliennes sera évalué dans le but de prioriser leur réutilisation en pièce détachée.

La réglementation prévoit l'excavation totale des fondations. Une dérogation peut être délivrée par le préfet pour la partie inférieure des fondations « sur la base d'une étude démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable ». Elle prévoit aussi la remise en état des aires de grutage et des chemins d'accès sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est située l'installation souhaite conserver ces aires et/ou chemins.

Dès la mise en service des éoliennes, l'exploitant constitue les garanties financières nécessaires à des opérations de démantèlement d'un montant de 75 000 euros par éolienne, auquel est additionné un montant de 25 000 € par mégawatt supplémentaire au-dessus de 2 MW.

Exemple, pour une éolienne de 4 MW, l'exploitant provisionne 125 000 €.

Fondation de l'éolienne après remblaiement

### Le saviez-vous ?

Plus de 90% de la masse d'une éolienne est recyclable ou réutilisable. L'acier, le béton, le cuivre et l'aluminium sont recyclés à 100 %. Ces matériaux constituent 93% d'une éolienne. Les fondations (béton + acier) sur lesquels reposent les éoliennes, sont 100 % recyclables. Lorsqu'ils sont enlevés, le béton est broyé et trié pour être ensuite réutilisé dans le secteur du BTP.

**Pour en savoir +**
Rendez-vous sur le site internet
**www.erg.fr**

demopolis

ERG

Projet de renouvellement

# Parc éolien de Saint Riquier

## La démarche de concertation et d'information

### Vos attentes vis-à-vis de la démarche

**Pour tous,** une démarche d'information et d'échanges transparente, pédagogique et adaptée pour aider les habitants à mieux connaître le parc actuel et se projeter dans le nouveau projet.

### Les axes de réflexion collective

Dans le cadre de la démarche, des temps de co-construction seront ouverts autour des thématiques suivantes :

- Etudes complémentaires à réaliser (ex : états initiaux agricoles)
- Utilisation des retombées locales
- Etudes paysagères et acoustiques (enrichissement des études à partir des préconisations des bureaux d'études)
- Mesures Eviter Réduire Compenser et d'accompagnement (en lien avec les bureaux d'études)
- Outils et supports destinés à accompagner la démarche de concertation et d'information.

### Les outils d'information pour vous tenir au courant de l'évolution de la concertation :

- Forums d'information
- Lettres d'information
- Porte-à-porte
- Site internet du projet

**Ces outils viendront répondre aux attentes d'information et de pédagogie autour du projet.**

Venez participer en ligne !

**parceolien-striquier.fr**

demopolis

ERG

Projet de renouvellement

# Parc éolien de Saint Riquier

## Le parc actuel

### La carte du parc éolien et des zones étudiées

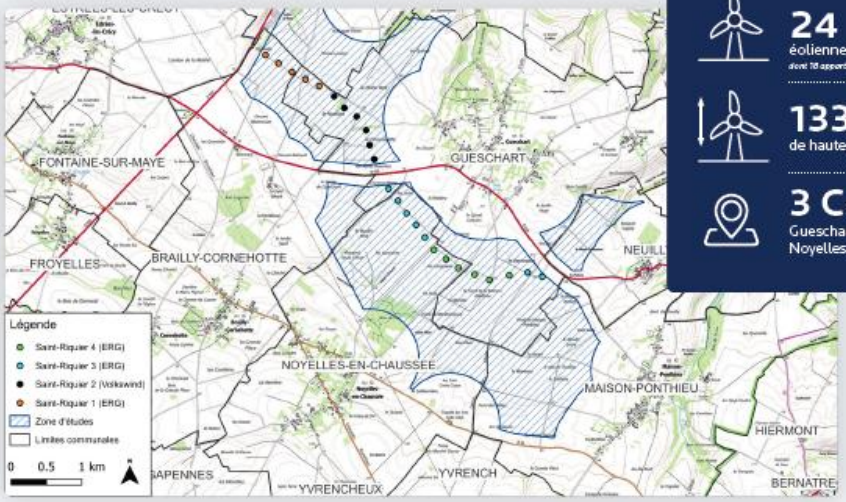


### Les informations clefs

**24**
éoliennes de 2,3 MW
*dont 18 appartiennent au groupe ERG.*

**133m**
de hauteur

**3 Communes**
Gueschart, Brailly-Cornehotte, Noyelles-en-Chaussée

## Une histoire commencée il y a plus de 20 ans

Depuis 2005-2006, les premières réflexions autour d'un projet éolien ont vu le jour sur le territoire. À l'époque, la commune s'est engagée dans une démarche pionnière pour accueillir des éoliennes, dans un contexte où ces projets étaient encore peu nombreux.

Depuis, le parc éolien fait partie du paysage et contribue chaque jour à la production d'électricité renouvelable.

**Pour en savoir +**
Rendez-vous sur le site internet
**www.erg.fr**

demopolis

Projet de renouvellement

# Parc éolien de Saint Riquier

## Demain : un nouveau parc plus performant et mieux ancré dans le territoire

### La carte du parc éolien et des zones étudiées

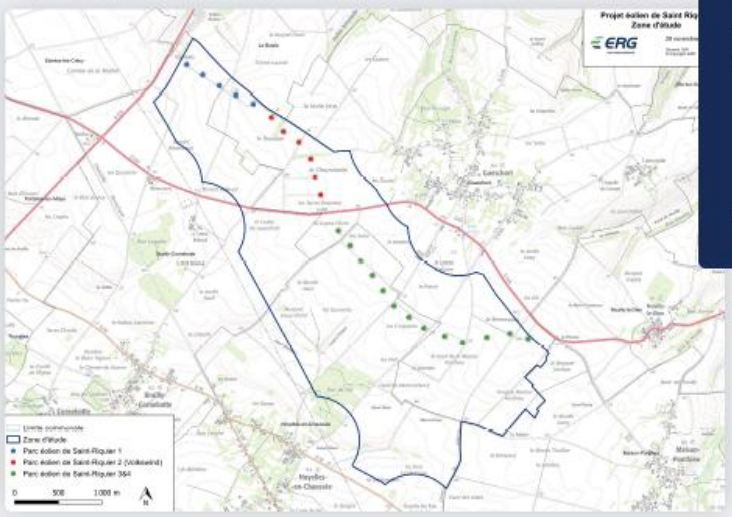

### Les informations clefs

**Des éoliennes plus puissantes**
Une puissance entre 4,5 à 6 MW chacune.

**Des éoliennes plus hautes pour une production augmentée**
Les diamètres des éoliennes disponibles aujourd'hui permettent de doubler voire tripler la production dans certains cas.

**Un parc repensé**
Les nouvelles éoliennes seront mieux espacées pour améliorer la performance et réduire l'emprise visuelle.

### Dès 2026, construisons ensemble le futur du parc éolien !

Parce que le renouvellement n'est pas qu'un projet technique : c'est un projet qui touche le paysage, l'environnement, l'économie locale. La participation des habitants est indispensable pour enrichir le projet, identifier les attentes, répondre aux questions et co-construire les mesures d'accompagnement.

### Le calendrier prévisionnel du projet

**Pour en savoir +**
Rendez-vous sur le site internet
**www.erg.fr**

Vos questions sur le projet
Les prochaines seront-elles plus ou moins bruyantes que les éoliennes actuelles ?
A quoi correspondent les différentes couleurs d'éoliennes sur la carte ?
Les 200 mètres de hauteur, il faut que l'aimant malade ?
Le radon mûrée, c'est une contrainte pour nous ?
Les pales devraient être moins bruyantes.
Est-ce qu'il y aura davantage d'éoliennes ?
celles actuelles vont encore durer combien de temps ?
Tout le béton est retiré du sol ? Où allez-vous chercher le nôtre ?
Est-ce que ce seront les mêmes modèles que ceux Caumont, Progrès ville ?
Vous allez doubler la 1 ligne d'éoliennes ?
Ça ne serait pas plus simple de répartir avec les mêmes agriculteurs ?
La situation est compliquée entre Volkswind et ERG
Il va y avoir des éoliennes dans tous les villages avec les projets à venir !
Pourquoi ERG ne rachète pas la part de Volkswind ? Ça serait plus simple
On peut faire quoi avec les mesures d'accompagnement ?
Les éoliennes seront du même endroit que les éoliennes actuelles ?
Je ne vois pas comment tout peut être recyclé...
Les agriculteurs pourraient être perdants face aux demandes de ERG et Volkswind
Avant de recycler, si les éoliennes sont en bon état, on les envoie en pièces détachées.
ERG et Volkswind n'ont pas respecté le découpage du parc
Les gens se sont habitués, et ils voient les retombées.
C'est grâce aux éoliennes qu'on peut refaire les chemins !
Quelle surface activée et future couvrent les éoliennes au sol ?
Ici, elles sont loin, elles ne gênent pas.
Il faudrait que les habitants viennent un peu plus aux évènements...
Quelles études seront faites par rapport à l'élevage ?
Les éoliennes seront plus puissantes ?

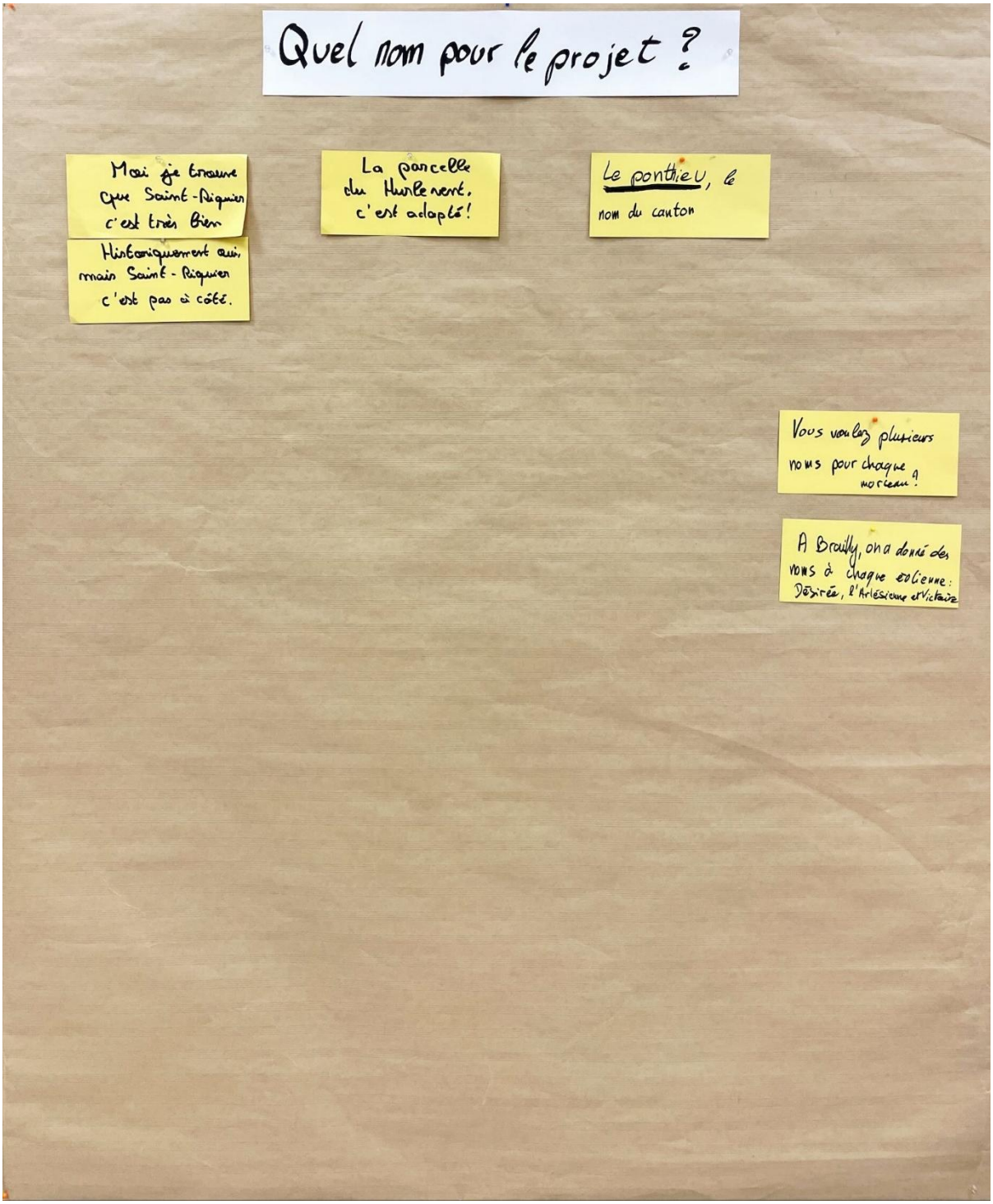
Quel nom pour le projet ?
Moi je trouve que Saint-Riquier c'est très bien
Historiquement aussi, mais Saint-Riquier c'est pas à côté.
La parcelle du Hurlevent, c'est adapté !
Le ponthieu, le nom du canton
Vous voulez plusieurs noms pour chaque morceau ?
A Brailly, on a donné des noms à chaque éolienne : Désirée, l'Arlésienne et Victoire